

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DDTE	Date	30 octobre 2026
Numéro	26.427	Heure	13h02

Auteur-e(-s) : Julie Boillat	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Accordéon sur l'A20 : la Confédération joue, le canton suffoque ?	
Contenu : Le tronçon de l'A20 entre Valangin et la sortie de Boudevilliers, limité à 100 km/h en montée entre deux sections à 80 km/h, incite à accélérer, ce qui cause une augmentation substantielle de la consommation de carburant, au détriment de la qualité de l'air et de la tranquillité des riverains. Cela pour un gain de temps de moins de 15 secondes. Quelles démarches le Conseil d'État peut-il entreprendre auprès de la Confédération pour abaisser la limitation à 80 km/h et supprimer cet effet d'accordéon ?	

Demande spécifique liée au traitement	
Réponse orale	NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Julie Boillat		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Laurence Castillon	Brigitte Neuhaus	